Bonjour Madame/Monsieur \_\_\_\_\_\_\_ ,

Suite aux décisions prises par notre gouvernement pour maîtriser l’épidémie de covid-19, tous les établissements (type d’activité: horeca/commerciaux) se voient dans l’obligation de fermer.

Comme vous le savez, le crédit que nous avons contracté est remboursé par une grande partie du loyer perçu pour notre (type de logement) qui est exploité en (type d’activité). Notre locataire va se retrouver en chômage temporaire durant cette période et nous anticipons qu’elle ne pourra pas honorer son loyer.

Dès lors, nous aimerions vous demander s’il était possible de reporter le remboursement de nos échéances pour la durée de cette situation exceptionnelle qui, nous l’espérons, pourra bientôt prendre fin grâce à tous nos efforts collectifs.

Dans l’attente de votre réponse, nous vous souhaitons une excellente journée.